

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ**  
**ARRÊTÉ DU MAIRE**

**N° 2020/38 - ADM**

Département AUBE
Canton NOGENT-SUR-SEINE
Commune NOGENT-SUR-SEINE

**Délégation de signature en**  
**matière de funéraire**  
**Madame Audrey QUEIREL**

Le Maire de Nogent-sur-Seine ;

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-19,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Considérant que Madame Audrey QUEIREL, Rédacteur territorial, exerce les fonctions de responsable du service Etat Civil et de la gestion administrative du cimetière communal,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

Madame le Maire de Nogent-sur-Seine, donne, sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Madame Audrey QUEIREL, Rédacteur territorial, pour :

- Les fermetures de cercueil,
- Les autorisations de crémation,
- Les autorisations d'inhumer dans le cimetière,
- Les récépissés de déclaration de travaux sur les concessions du cimetière,  
à compter du 2 juin 2020.

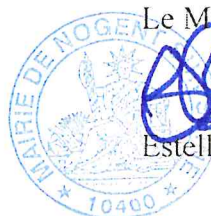
**ARTICLE 2 :**

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et dont une ampliation sera adressée à :

- Madame la Sous-Préfète de Nogent-sur-Seine,
- L'intéressée.

Nogent-sur-Seine, le 2 juin 2020

Le Maire,



Estelle BOMBERGER-RIVOT


Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte (article L 2131-1 du Code général des Collectivités Territoriales),

- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de deux mois à compter de la date soit de sa transmission en Sous-Préfecture, soit de sa publication, soit de sa notification (articles L 2131-8 et L 2131-9 du Code général des Collectivités Territoriales), soit de sa publication et de sa notification.

Notifié à l'intéressée le 5/06/20

Signature et paraphe de l'intéressée :

 A.R .

Acte transmis en Sous-Préfecture le 5/06/20

Acte affiché le 5/06/20

Acte retiré le

